

FORMULAIRE D'ABSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES DE STAGE

Baccalauréat en sciences infirmières — Département des sciences infirmières

En conformité avec la directive « Absence en stage » et le Cadre de gestion des absences aux évaluations et aux activités académiques essentielles de l'UQO

Ce formulaire doit être transmis à la coordonnatrice de stage au plus tard 7 jours suivant la date de l'absence. La personne étudiante doit avoir avisé, sans délai et au plus tard 5 jours suivant l'absence, sa coordonnatrice de stage, sa ressource enseignante et, le cas échéant, sa préceptrice ou sa superviseure clinique.

1. IDENTIFICATION — À REMPLIR PAR LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Nom	Prénom
Code permanent	Courriel UQO
Programme	Sigle du cours-stage et groupe
Nom de la ressource enseignante	Nom de la préceptrice ou de la superviseure clinique (s'il y a lieu)
Milieu de stage	Date prévue de l'activité manquée (jour / mois / année)

Activité manquée :

☐ Milieu clinique	☐ Séminaire pré-stage	☐ Séminaire post-stage	☐ Travail pratique en laboratoire
--	--	---	--

2. RAISON DE L'ABSENCE — À REMPLIR PAR LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Motif de l'absence (cocher le motif applicable) :

- ☐ Raisons médicales, absence de moins de cinq (5) jours. En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur avoir été dans l'incapacité de me présenter à l'activité de stage. Aucune pièce justificative n'est requise, sauf si la direction du module en fait la demande.
- ☐ Raisons médicales, absence de cinq (5) jours ou plus. Un billet médical indiquant la date de consultation et la période d'incapacité doit obligatoirement être joint au présent formulaire.
- ☐ Force majeure (comparution au tribunal, décès ou funérailles d'un parent proche, urgence imprévisible et grave, accompagnement d'une personne proche en fin de vie, hospitalisation ou accident grave d'un enfant ou d'un partenaire, activité sportive de haut niveau pour personne étudiante athlète, etc.). Une pièce justificative doit obligatoirement être jointe au présent formulaire.

Précisez le motif :

- ☐ Autre motif (les voyages personnels ou professionnels, les activités de perfectionnement, la tenue d'un autre examen, le travail, l'oubli, etc. ne sont pas des motifs valables, sauf exception approuvée par la direction du module).

Précisez :

Description de la situation :

Rappel : les pièces justificatives sont consultées uniquement par la coordination des stages et la direction du module, et sont conservées de manière sécurisée, conformément aux lois et règlements applicables à la gestion de l'information.

Signature de la personne étudiante

Date

3. DÉCISION DE LA DIRECTION DU MODULE — RÉSERVÉ À L'USAGE DU MODULE

Évaluation du motif :

☐ Motif accepté

☐ Motif refusé

Si motif accepté : modalités de reprise applicables :

☐ Absence au pré-stage — réalisation asynchrone individuelle du questionnaire préparatoire aux stages (50 questions, note de passage 80 %), suivie d'une rencontre avec la ressource enseignante avant le début du stage.

☐ Absence à un travail pratique en laboratoire — reprise planifiée entre la personne étudiante, la ressource enseignante et la responsable de laboratoire, dans les délais requis selon le stage.

☐ Absence du milieu clinique (moins de 5 jours) — heures manquées reprises selon les modalités déterminées avec la préceptrice (préceptorat) ou la ressource enseignante (stage de groupe).

☐ Absence du milieu clinique (5 jours ou plus) — modalités de reprise déterminées par la coordonnatrice de stage, en collaboration avec le milieu de stage.

☐ Autre — précisez :

Date limite pour compléter la reprise (jour / mois / année)

Nom de la direction du module

Signature de la direction du module

Date

Note : en cas de manquement (absence ou retard de plus de 30 minutes, non motivé ou sans motif valable), le manquement est consigné par la ressource enseignante à la grille d'évaluation de la personne étudiante. Après trois manquements associés à un même sigle de cours-stage, la personne étudiante est immédiatement retirée du stage et reçoit la mention « échec, sans remboursement ».